



# Communiqué de presse

Date

20 juin 2024

---

## Des entreprises valaisannes coopèrent avec la COMCO

**Berne, 20.06.2024 – La COMCO a enquêté sur différentes procédures d'adjudication de communes valaisannes dans le domaine de l'élimination des déchets. Quatre entreprises du Bas-Valais se sont comportées de manière problématique du point de vue du droit des cartels lors de procédures communales de passation de marché. Elles ont régularisé la situation en accord avec la COMCO.**

Les communes assurent la collecte et l'élimination des ordures ménagères, du verre, du papier et d'autres matériaux. Elles confient certaines de ces tâches à des entreprises privées et procèdent à des appels d'offres. Dans le Bas-Valais, la COMCO a examiné le comportement de quatre entreprises lors de telles procédures de passation de marché. Elle a constaté que deux adjudications avaient été concertées.

Par ailleurs, la COMCO a examiné une forme de coopération entre trois entreprises dans le domaine de l'élimination des déchets. Les entreprises en question prévoyaient une plateforme pour optimiser le transport des déchets. De telles coopérations engendrent souvent des avantages économiques. Dans le cas concret, les entreprises ont toutefois échangé des informations confidentielles au-delà de la coopération proprement dite, ce qui est problématique du point de vue du droit des cartels.

La COMCO et toutes les entreprises ont convenu que ces dernières s'abstiennent à l'avenir de tout comportement problématique. Pour cette raison, ainsi qu'en raison de la bonne coopération avec l'autorité et de la légèreté des infractions, trois des quatre entreprises concernées n'ont pas été sanctionnées. La seule amende prononcée s'élève à environ CHF 100'000.-.

La décision de la COMCO peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif fédéral.

D'autres informations sont contenues dans le dossier de presse.

### Contacts / Renseignements :

Laura Melusine Baudenbacher  
Présidente

079 854 87 25

lauramelusine.baudenbacher@  
comco.admin.ch

Patrik Ducrey  
Directeur

058 464 96 78  
079 345 01 44

[patrik.ducrey@comco.admin.ch](mailto:patrik.ducrey@comco.admin.ch)

Frank Stüssi  
Directeur suppléant

058 462 27 07  
076 402 46 21

[frank.stuessi@comco.admin.ch](mailto:frank.stuessi@comco.admin.ch)